

NOTE DE DIFFUSION PRESTO V1.1

I. MODIFICATIONS APPORTEES PAR CETTE VERSION

Cette nouvelle version apporte les corrections sur les anomalies suivantes :

- Impossibilité d'effectuer le transfert des bons de commande en réseau
- Erreur sur le cumul des achats au marché pour un article après modification de la quantité d'une entrée au marché.
- Suppression intempestive du zéro du code postal (ex : 07500 devenait 7500)
- Suppression d'un mouvement *impossible* avec le message « quantité incompatible avec le stock » à cause d'un problème de décimales
- Cumul abusif des montants dans les comptes à déduire des recettes à chaque fois que l'on modifiait l'un de leur montant.
- Prix d'un article saisi au niveau d'une commande non repris au niveau de la livraison
- Erreur sur le cumul des entrées depuis le début de l'année avec prise en compte abusive des entrées de type « gratuité »
- Problème d'un message d'erreur « opération en virgule flottante » lorsque l'on veut corriger un mouvement d'entrée en mettant une quantité nulle ou en changeant le fournisseur
- Problème d'édition de l'inventaire pour une localisation dont le libellé comporte un blanc à la fin.
- Editions impossibles au-delà de 100 pages pour les marchés ou les fiches articles.
- Problème d'ordre dans la liste des articles avec des libellés articles commençant avec une lettre accentuée
- Non apparition des catégories « enseignement supérieur » au ticket en saisie d'effectifs pour l'édition de la FCJ
- Cumul des entrées non éditées négatives à cause d'un problème lié à la réédition d'une fiche fournisseur dont un mouvement avait été modifié
- Possibilité de ne modifier que le premier chiffre avant la virgule du prix unitaire d'un mouvement de sortie en correction.
- Possibilité d'avoir de façon intempestive un prix moyen pondéré négatif pour un article après une série de modifications, ou corrections, ou suppressions.
- Prise en compte abusive de toutes les sorties autres depuis le début de l'année pour le coût réel d'une journée sur chaque feuille de consommation journalière
- Prise en compte de la possibilité de saisir les taxes en montant avec 4 décimales réelles, sans arrondir à 3 décimales.

Autres modifications :

- Dans la procédure d'installation : modification du terme 'Applicatif PRESTO' par 'PRESTO Applicatif' et de 'Base des Stocks alimentaires' par 'PRESTO Base Stocks alimentaires'.

- Suppression du numéro de version sur l'écran des icônes des domaines et remplacement de l'icône 'Stock alimentaire V1.0' par l'icône 'Stock alimentaire V1.1' (en mise à jour).
- Correction du bug en modification de taxe : ETA_STOCKPMP était recalculé avec le dernier prix et ETA_STOCKDP était recalculé avec le prix moyen pondéré.
- Correction du bug en correction de sortie après clic droit et sélection de la ligne de menu 'Corriger'.
- Correction du bug en correction d'entrée pouvant entraîner ART_QTEAUTRE négatif.
- Correction du bug d'affichage en modification d'article : le cumul 'Groupements de commandes' s'affichait à la place du cumul 'Autres' de l'année en cours.
- Correction du bug en gestion des entrées (ajout, modification, correction, suppression) : ART_QTELAIT erroné.
- Correction du bug en suppression d'une correction d'entrée : la suppression d'une correction d'entrée était impossible si la quantité en stock était nulle et que la correction portait sur le même article et la même quantité mouvementée.
- Bug sur la fiche fournisseur : pour un fournisseur seulement, la mise à jour du champ MVT_EDFFOU ne marchait pas alors que les mises à jour dans la table ETABLISSEMENT (entrées éditées et non éditées) se faisaient correctement.
- Bug dans le traitement de fin d'année pour des établissements en réseau (problème de chemin) : traité comme pour les bons de commande (signalement N°3129).
- Mise à jour de l'aide en ligne sur notamment la gestion des sorties autres.

II. GESTION DES SORTIES AUTRES

Les sorties autres de PRESTO sont les sorties concernant par exemple la confection d'un repas pour une sortie de classe pédagogique. Sorties dites « pédagogiques » dans ST.A.R

Par conséquent, les **sorties « autres »** de PRESTO sont incluses dans le **total des consommations et dans le coût journalier des repas servis et donc dans le prix de revient moyen par repas servi et dans le prix de revient moyen par an.**

Lors de l'édition d'une nouvelle FCJ, celle-ci prend donc en compte dans le coût journalier des repas servis et donc dans le prix de revient moyen par repas servi, l'ensemble des sorties autres de la journée concernée ainsi que les éventuelles sortie autres précédentes depuis la dernière FCJ éditée.

Les réceptions organisées par l'établissement n'entrent pas dans le cadre de ces sorties « autres » car elles ne doivent pas être supportées par les familles. Pour gérer les réceptions, il faut créer **une activité extérieure** et enregistrer les sorties associées dans cette activité extérieure.

De plus, les sorties liées à **l'enseignement technique hôtelier** ne sont pas prises en compte au R2 mais au **J1**. Par conséquent, il faut gérer un stock différent, propre à l'enseignement technique hôtelier.



Ces informations ont été fournies par la MOA.

III. SAISIE DES CORRECTIONS DE SORTIE

Il faut que les **corrections de sortie** soient saisies pour une date correspondante à une date où des mouvements de sorties classiques sont saisis. Sinon, vous serez bloqués lors de l'édition de la FCJ suivante. Il vous faudra alors supprimer ce mouvement de correction de sortie et le ressaisir pour une date où il y a des sorties.

Cette façon de faire n'est pas nécessaire pour les corrections d'entrée.

IV. PRECISION SUR LES TAXES

Un article doit toujours avoir une TVA. Celle-ci doit être de 5,5% ou de 19,6%.

Pour certains articles, il est nécessaire d'ajouter d'autres taxes :

- Taxe en pourcentage (Ex : CTIFL)
- Taxe en montant (Ex : INTERBEV, ...)

Les taxes en pourcentage ne doivent pas être cumulées directement dans la TVA à 5,5% ou à 19,6%. Il faut qu'elles soient saisies à part.

Exemple d'un article **correctement défini**:

The screenshot shows a software interface for article management. The title bar reads "Modification ou visualisation d'un article". The main area is divided into tabs: "Stock", "Paramètres", and "Statistiques". The "Paramètres" tab is selected. It displays the following information:

- Article:** Code: FFANAN, Libellé: ANANAS FRAIS
- TVA:** TVA 1, 5,50%
- Taxe (%):** CTIFL, 0,18%
- Prix moyen pondéré:** 1,2821
- Stock réel:** 0,000
- Dernier prix entré:** 1,5000
- Montant HT:** 0,0000
- Total Taxe %:** 0,0000
- Total Taxe montant:** 0,0000
- Total TVA:** 0,0000
- Montant TTC:** 0,0000

At the bottom, there are three buttons: "OK", "Annuler", and "Aide".

Dans cet exemple, l'article ANANAS a une TVA à 5,5% et une **taxe en pourcentage à 0,18%**, et **non une seule TVA à 5,68%**.

De plus, nous avons constaté dans certaines bases, que certains articles étaient taxés avec de l'INTERFEL à 0,05%. Or d'après l'organisme qui gère cette taxe, **celle-ci ne s'applique pas pour les établissements de restauration collective**. Par conséquent, il serait bien que les établissements qui paient cette taxe contactent leur fournisseur à ce sujet.



Vous ne pouvez associer à chaque article qu'une seule taxe en pourcentage ou une seule taxe en montant. Par conséquent, si un article cumule, en plus de la TVA, plusieurs taxes en pourcentage ou plusieurs taxes en montant, vous devez définir dans la fenêtre de définition des taxes, **une seule et même taxe en pourcentage ou en montant dont la valeur est la somme des pourcentages ou des montants des taxes concernées.**



Rappel : lors de la saisie d'une entrée ou d'une sortie, la taxe en pourcentage ou la taxe en montant se voit appliquer la TVA rattachée à l'article concerné.

V. PROCEDURE DE MISE A JOUR DE CERTAINS CUMULS ERRONES

Certaines anomalies ont engendré des erreurs dans les données de la base des stocks alimentaires :

- Cumul des achats au marché erroné après avoir modifié un mouvement d'entrée au marché déjà saisi .
- Cumul des entrées erroné à cause d'une mauvaise gestion de la gratuité de certains mouvements d'entrée .
- Coût réel journalier et prix de revient par repas servi erroné à cause de la comptabilisation à chaque fois de toutes les sorties autres .
- Cumul des achats ONILAIT erroné pour un article, après avoir modifié un mouvement d'entrée ONILAIT déjà saisi
- Fournisseur de remplacement abusif sans date de remplacement .

Ces différents cumuls et indicateurs seront rétablis correctement et **automatiquement**, avec une procédure spéciale **qui n'est pas disponible avec cette envoi** mais qui sera **diffusée ultérieurement** et qui devra être exécutée sur les postes où est installé PRESTO.